

Chapitre 3 : Méthodologie

Pour étudier les stratégies d'adaptation utilisées par les personnes en situation d'insécurité alimentaire, une étude qualitative à visée exploratoire a été réalisée. Ce chapitre présente le cadre méthodologique de l'étude. Il sera question des difficultés méthodologiques liées à l'étude de l'insécurité alimentaire, de l'échantillonnage théorique, du choix du terrain, du recrutement, de la collecte des données et de l'analyse des données.

1. Les difficultés méthodologiques liées à l'étude de l'insécurité alimentaire

Lorsqu'il est question d'étudier l'insécurité alimentaire, le choix du terrain est délicat, car cette situation découle, dans la majorité des cas, d'une situation de pauvreté (Chang, Chatterjee et Kim, 2014) difficilement définissable uniquement par des caractéristiques économiques. En effet, les pauvres ne constituent pas un groupe social homogène, ils font partie de cette catégorie sociale parce qu'ils ont été étiquetés comme pauvres, c'est-à-dire comme des individus qui ne sont pas en mesure de se conformer à un idéal de classe. Par conséquent, cette étiquette peut être accolée à des gens provenant de tous les groupes sociaux (Simmel, [1908] 1998). Ces éléments font en sorte qu'il peut être difficile de recruter des personnes en situation d'insécurité alimentaire tout en ayant un échantillon représentatif.

Dans le cadre de ce mémoire, ces difficultés ont été surmontées en recrutant des participants en fonction des stratégies qu'ils utilisent pour faire face à l'insécurité alimentaire. Parmi ces moyens, le seul qui est institutionnalisé est l'aide alimentaire offerte par les organisations d'aide alimentaire (Riches, 2002). Puisqu'il s'agit de la stratégie la plus fréquemment employée pour faire face à l'insécurité alimentaire (Michalsky, 2003), il est possible de recruter des participants par l'intermédiaire des organisations d'aide alimentaire afin de connaître les stratégies qu'ils utilisent pour y faire face. Cette manière de faire comporte toutefois une limite, car en procédant ainsi, cela exclut les personnes qui n'y ont pas recours. Malgré ces limites, la collaboration avec les organisations d'aide alimentaire a permis de faciliter le recrutement et la réalisation de la recherche.

2. L'échantillonnage théorique

L'échantillonnage théorique est un mode de recrutement utilisé par les sociologues s'inscrivant dans le courant de la théorie ancrée. Ce courant cherche à développer la théorie sociologique à partir des données récoltées sur le terrain de recherche. Il se base sur la méthode de l'analyse comparative continue qui consiste à comparer les données avec des données contraires. La méthode comparative peut produire deux types de théorie : la théorie substantive et la théorie formelle. Leur différence repose sur le choix du domaine d'enquête sociologique. La théorie substantive est développée à partir d'un domaine d'enquête empirique, c'est-à-dire à partir d'un terrain de recherche observable empiriquement. Elle permet d'élaborer des concepts qui serviront à alimenter la théorie formelle qui a une portée plus générale. En effet, la théorie formelle a pour fonction d'expliquer des phénomènes sociaux à partir de données provenant de terrains de recherche qui n'ont en apparence rien en commun. Le terrain de recherche est délimité de manière formelle, c'est-à-dire qu'il est élaboré à partir de concepts sociologiques. Par exemple, une enquête portant sur le travail de nuit visant à produire une théorie formelle peut recueillir des données à la fois auprès d'infirmières et auprès de camionneurs (Glaser et Strauss, 2010).

L'échantillonnage théorique implique à la fois la collecte des données et l'analyse. L'analyse permet de choisir les matériaux qui devront être ajoutés à l'enquête pour que la théorie puisse émerger grâce à la comparaison des différents groupes sélectionnés. Par conséquent, les groupes ne doivent pas être choisis au hasard, mais plutôt en fonction de leur pertinence théorique, c'est-à-dire en fonction de leur potentiel à enrichir les concepts. Ces concepts doivent faire varier une catégorie majeure et être présents à plusieurs reprises dans les groupes étudiés. L'émergence d'un concept ne signifie pas nécessairement la fin de la collecte des données. En effet, un concept peut correspondre à la réalité d'un groupe sans nécessairement correspondre à la situation d'un autre groupe où il devrait logiquement s'appliquer. Face à cette situation, le chercheur doit poursuivre son enquête en cherchant à expliquer les différences ou en remettant en question le concept qu'il a développé. Lorsque le chercheur n'est plus en mesure d'obtenir de nouvelles données permettant d'enrichir la théorisation, il y a saturation théorique, c'est-à-dire que le chercheur n'est plus en mesure de développer davantage ses catégories et d'expliquer davantage les relations entre elles.

Lorsque la saturation est atteinte, il est temps de mettre fin au recrutement, car il est probable qu'aucun nouvel élément ne vienne s'ajouter pour enrichir la compréhension du phénomène étudié (Strauss et Corbin, 2004; Glaser et Strauss, 2010).

Recruter des participants selon la démarche de l'échantillonnage théorique signifie que l'échantillonnage évolue au cours de la recherche, car il se fait en fonction des concepts développés à partir des données recueillies. C'est pourquoi l'échantillonnage théorique n'est pas une démarche linéaire, mais plutôt un processus de va-et-vient entre le terrain et l'analyse. La première étape de la collecte des données est appelée l'échantillonnage ouvert. Durant cette étape, les participants et les sites d'observation peuvent être sélectionnés au moyen d'un échantillonnage accidentel, dans la mesure où le terrain de recherche correspond à la problématique. À cette étape, aucun concept n'est encore identifié, le chercheur doit rester ouvert à toutes les possibilités. Ce n'est qu'une fois cette étape complétée que les concepts qui structureront l'analyse seront identifiés et qu'il sera possible de passer à la seconde étape de l'échantillonnage, soit l'échantillonnage relationnel et de variance. « Lors de l'échantillonnage relationnel et de variance, le chercheur cherche des éléments qui démontrent l'étendue dimensionnelle ou la variation d'un concept et les relations parmi les concepts » (Strauss et Corbin, 2004, p. 250). Le choix des terrains de recherche s'inscrit dans une démarche inductive, car le chercheur ne peut pas être certain que les données qu'il va collecter correspondront aux concepts qu'il essaie de mettre en relation. La troisième et dernière étape de l'échantillonnage théorique est l'échantillonnage discriminant. Durant cette étape, le chercheur doit choisir des personnes, des lieux ou des documents maximisant les possibilités d'analyse comparative. À cette étape, il peut être nécessaire de rencontrer de nouveaux informateurs, mais il est aussi possible de retourner consulter les anciens pour obtenir des informations complémentaires. Cette étape ne vise pas à apporter de nouveaux éléments aux catégories, mais à atteindre la saturation. Il s'agit d'un processus de validation (Strauss et Corbin, 2004).

L'échantillonnage théorique est un mode de recrutement visant à obtenir une diversité de personnes, de sites ou d'événements, ce qui permet de maximiser la possibilité de découvrir des variations parmi les concepts et de densifier les catégories en fonction de leurs propriétés et de leurs dimensions. Les variations ont pour objectif d'apporter un point de

vue différent sur le phénomène étudié et lorsque les variations sont comparées, elles permettent d'enrichir la théorie. Contrairement aux recherches s'inscrivant dans une démarche déductive, l'échantillonnage théorique n'est pas une démarche prédéterminée, mais plutôt une démarche qui évolue au cours de la recherche. Pour qu'un concept soit approfondi à l'aide de l'échantillonnage théorique, il doit se retrouver dans plusieurs cas observés et il doit faire varier une catégorie majeure (Strauss et Corbin, 2004).

3. Le choix du terrain

La collecte des données menée dans le cadre de ce mémoire s'est déroulée dans la ville de Québec qui abrite un grand nombre d'organisations d'aide alimentaire. La plus forte concentration de ces organisations se retrouve sur le territoire sociosanitaire du CLSC Basse-Ville-Limoilou-Vanier (30%) et celles-ci répondent à 57% des demandes d'aide (Guay, Lepage et Morrow, 2013). Ce territoire est aussi celui où la défavorisation matérielle et sociale est la plus élevée de la région (Duplain et Rochette, 2012). Or, il existe une corrélation entre une forte défavorisation matérielle et sociale et la prévalence de l'insécurité alimentaire (Blanchette et Rochette, 2011). Puisque l'insécurité alimentaire est plus présente sur le territoire du CLSC Basse-Ville-Limoilou-Vanier que dans les autres secteurs de la Ville de Québec, il a été choisi comme secteur de recrutement. Les organisations d'aide alimentaire qui ont été contactées devaient se trouver sur ce territoire, afin d'augmenter le bassin de participants potentiels tout en évitant que les résultats soient biaisés par des éléments attribuables au quartier dans lequel sont situées les différentes organisations participantes. Le choix de ce secteur a permis au chercheur de composer un échantillon en respectant les étapes de l'échantillonnage théorique.

4. Le recrutement

4.1 Le recrutement des organisations d'aide alimentaire

La méthode retenue pour rencontrer des personnes ayant recours à l'aide alimentaire a été de procéder par l'intermédiaire des organisations qu'elles utilisent. La première phase du recrutement correspond à l'échantillonnage ouvert. Dans cette phase, les organisations

d'aide alimentaire ont été sélectionnées par échantillonnage accidentel. Les seuls critères de sélection étaient que les organisations devaient offrir un service d'aide alimentaire de type traditionnel ou de type alternatif et être situées sur le territoire sociosanitaire du CLSC Basse-Ville-Limoilou-Vanier. L'aide alimentaire de type traditionnelle se caractérise par le don ou la vente à prix modique d'aliments. Les dons peuvent aussi prendre la forme de bons alimentaires ou d'une aide monétaire (Guay, Lepage et Morrow, 2013). L'aide alimentaire de type alternatif est un mode d'intervention qui cherche à augmenter le pouvoir d'agir (*empowerment*) des personnes en situation d'insécurité alimentaire. Il s'agit d'une démarche d'intervention qui s'engage dans des actions de réorganisation des communautés afin de les modifier structurellement et de revitaliser le tissu communautaire (Fréchette, 2000; Champagne, Fontan et Klein, 2011). Cette forme d'aide peut prendre diverses formes, par exemple les cuisines collectives, les épiceries communautaires, les groupes d'achats et les jardins communautaires (Guay, Lepage et Morrow, 2013).

Cette première sélection a été rendue possible grâce à la banque de données du Service 211, dans laquelle les organismes communautaires présents dans les régions de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et de la MRC de la Haute-Yamaska sont répertoriés. Cette base de données permet également de connaître le type de services offerts et les coordonnées des organismes. Un courriel a été envoyé aux organisations retenues les invitant à collaborer au projet de recherche (Annexe 1). Par la suite, un représentant des organisations ayant répondu favorablement au courriel a été rencontré. Durant ces rencontres, la discussion portait sur les détails du projet de recherche ainsi que sur les modalités de recrutement.

Le recrutement des participants s'est fait en deux temps. Dans un premier temps, des responsables des organisations ont présenté le projet de recherche aux personnes fréquentant les organisations. Le nom et les coordonnées des personnes manifestant un intérêt pour le projet étaient pris en note par les responsables et étaient transmis par courriel au chercheur. Puis, ce dernier contactait les participants pour convenir du meilleur moment pour réaliser l'entrevue. Dans un second temps, l'intervieweur s'est présenté dans les organisations lors d'une activité de distribution alimentaire pour rencontrer d'autres

participants potentiels. Les coordonnées des personnes acceptant de participer étaient alors prises en note et parfois, un moment était déjà convenu pour réaliser l'entrevue.

Les entrevues réalisées auprès des participants recrutés lors de l'échantillonnage ouvert ont permis de dresser un portrait préliminaire de la situation d'insécurité alimentaire vécue par les participants fréquentant ces organisations et de mieux comprendre l'expérience qu'ils font de la relation d'aide. Elles ont aussi permis de dégager les éléments permettant de guider l'échantillonnage relationnel ou de variance. Cette deuxième phase de l'échantillonnage visait à découvrir les caractéristiques qui influencent la manière dont la relation d'aide est vécue. La stratégie de recrutement employée consistait à contacter des organisations d'aide alimentaire qui ont été mentionnées lors des entrevues et dont la relation d'aide semblait différer des données déjà récoltées. De cette manière, une deuxième banque alimentaire et une soupe populaire ont été contactées et ces organisations ont toutes deux accepté de participer à la recherche. La troisième phase du recrutement, l'échantillonnage discriminant, a pris la forme d'un retour dans les organisations qui avaient déjà accepté de participer pour y obtenir des informations complémentaires auprès de nouveaux participants afin d'atteindre la saturation.

D'autres organisations d'aide alimentaire ont été mentionnées par les participants lors de l'échantillonnage ouvert et de l'échantillonnage relationnel ou de variance, elles auraient pu constituer des terrains de recherche intéressants, mais elles ne semblaient pas représenter des expériences suffisamment différentes des autres organisations participantes pour y poursuivre la collecte des données. L'étendre à ces organisations aurait probablement permis d'obtenir un portrait plus détaillé de l'expérience que les personnes en situation d'insécurité alimentaire font de cette situation, mais cela aurait exigé une charge de travail qui excède les exigences d'un mémoire de maîtrise. De plus, les différentes entrevues permettent tout de même d'obtenir les données suffisantes pour nourrir l'analyse et faire émerger l'interprétation.

4.2 Le recrutement des participants

Les participants ont été recrutés sur une base volontaire. Le projet de recherche leur a été expliqué lors du déroulement d'une activité d'aide alimentaire organisée par l'une des

organisations participantes (Annexe 2). Les personnes manifestant un intérêt pour le projet recevaient ensuite des explications sur leur rôle et leur implication lors de la collecte des données. Si elles acceptaient de participer, un rendez-vous était pris pour la réalisation de l'entrevue. Les critères de sélection des participants étaient qu'ils devaient avoir recours à l'aide alimentaire et être francophones. Ce dernier critère visait à s'assurer de la compréhension mutuelle entre le chercheur et le participant. L'échantillon a ainsi été constitué sous le mode de l'échantillonnage non-probabiliste.

5. La collecte des données

Les recherches qualitatives peuvent être menées au moyen de plusieurs modes de collecte des données. Dans le cadre de ce mémoire, le mode qui a été retenu est l'entrevue. Une entrevue est un processus d'investigation sociologique visant à recueillir des informations relatives aux objectifs de la recherche au moyen d'une communication verbale. L'entrevue peut être utilisée dans une démarche hypothético-déductive ou inductive. Dans le premier cas, les informations recueillies visent à falsifier ou corroborer l'hypothèse de recherche en posant des questions sur des concepts identifiés à l'avance. Dans le second cas, les réponses sont soumises à une analyse de contenu dans le but de produire une connaissance nouvelle. Qu'ils s'inscrivent dans une démarche hypothético-déductive ou inductive, les objectifs de la recherche font varier la forme que prend l'entrevue en accordant à l'intervieweur et à l'interviewé un degré de liberté plus ou moins grand influençant ainsi la profondeur des réponses. Le degré de liberté réfère directement à la manière dont l'entrevue est structurée, alors que la profondeur des réponses renvoie à leur complexité (Dépelteau, 2000; Grawitz, 2001).

Une entrevue présentant un fort degré de liberté est considérée comme un entretien non-directif et une entrevue présentant un faible degré de liberté est considérée comme un entretien directif. L'entretien non-directif cherche à découvrir le cadre perceptif de l'interviewé. Pour ce faire, la structure de l'entrevue est souvent réduite au minimum. L'intervieweur se contente d'introduire brièvement le sujet et laisse son interlocuteur développer sur le sujet. Les questions posées prennent la forme de questions ouvertes. Dans

l'entretien directif, les questions posées sont des questions fermées pour lesquelles il est tout de même possible d'obtenir des réponses riches et complexes (Grawtiz, 2001).

En plus d'être directif ou non-directif, l'entretien peut aussi être direct ou indirect. Cette distinction permet de qualifier le type de questions posées. Dans un entretien direct, les questions et les réponses n'ont pas d'autres significations que ce qu'elles semblent dire, c'est-à-dire que le sens d'une réponse est le même pour l'intervieweur et l'interviewé, il n'y a pas de sens caché à découvrir. À l'inverse, dans un entretien indirect, le sens de la question ou de la réponse peut être différent de son sens apparent. Lors de ce type d'entretien, l'interviewé répond à des questions donnant accès à un univers d'interprétation qu'il ne suspecte pas (Grawtiz, 2001).

Comme tout mode de collecte des données, l'entrevue présente des avantages et des désavantages. Parmi ses avantages, l'entrevue est peu coûteuse et facile à utiliser. Il s'agit d'une technique polyvalente pouvant être adaptée à plusieurs objectifs de recherche. Elle peut aussi bien être intégrée dans une démarche inductive ayant une visée exploratoire qu'être utilisée pour corroborer ou réfuter une hypothèse de recherche. Dans les recherches inductives, elle est idéale pour étudier le sens et les finalités que des acteurs sociaux associent à leurs actions ou aux situations qu'ils vivent (Dépelteau, 2000).

Les désavantages de l'entrevue sont attribuables aux postulats épistémologiques sur lesquels elle repose. Selon Dépelteau (2000), le premier de ces postulats est que les interviewés sont conscients du phénomène étudié et qu'ils y ont déjà réfléchi, ce qui n'est pas toujours le cas. Le second postulat est que les interviewés vont dire la vérité. Or, certaines questions ou certains éléments de réponses peuvent rendre l'interviewé mal à l'aise et faire en sorte qu'il préfère cacher cette information. L'inverse peut aussi se produire, il peut déformer la réalité, exagérer certains éléments en se présentant à son avantage. Le troisième postulat est que l'intervieweur n'a pas d'idée préconçue concernant les interviewés, car les préjugés d'un intervieweur peuvent influencer le déroulement de l'entrevue et amener l'interviewé à modifier ses réponses (Dépelteau, 2000).

5.1 L'entrevue semi-dirigée

Il existe différents types d'entrevues, celui qui a été retenu pour la réalisation de ce mémoire est l'entrevue semi-dirigée. Il s'agit d'un mode de collecte de données visant à connaître le sens que les acteurs sociaux donnent à un phénomène social. La contribution des participants permet de faire émerger un nouveau discours ou une nouvelle compréhension du phénomène. Cet apport se fait dans le dialogue. L'entrevue semi-dirigée possède un degré de liberté élevé et amène l'interviewé à formuler des réponses profondes. La structure des entrevues se fait sous le mode de l'entretien non-directif et les questions posées peuvent être directes ou indirectes, car l'objectif de ces entrevues est de découvrir le sens que l'interviewé donne à son discours (Savoie-Zajc, 2003).

L'entrevue semi-dirigée repose sur trois postulats de départ. Le premier est qu'elle est une unité de sens, c'est-à-dire que les différents éléments doivent être considérés comme étant en relation les uns avec les autres pour constituer une histoire cohérente. Le deuxième est que la perspective de l'autre a une signification et une valeur sur le plan de la connaissance, car il est possible pour le chercheur de connaître la perspective de la personne interviewée et de la rendre explicite. Le troisième est que la nature de la réalité décrite est sujette à changer et dépend de l'état d'esprit des participants et des questions posées. Par conséquent, il faut considérer l'information recueillie au moyen de l'entrevue semi-dirigée comme hautement situationnelle et contextuelle (Savoie-Zajc, 2003).

L'entrevue semi-dirigée permet d'atteindre quatre objectifs : l'explication, la compréhension, l'apprentissage et l'émancipation. L'explication cherche à rendre explicite l'univers de l'autre en obtenant une description détaillée et nuancée de l'expérience, du savoir et de l'expertise de l'interviewé. La compréhension vise à mieux connaître le monde de l'autre en mettant en lumière les comportements complexes et la trame culturelle sous-jacente aux actions des acteurs d'un groupe social. La compréhension permet aussi de révéler les tensions et les contradictions qui animent l'interviewé à propos du sujet étudié. L'apprentissage réfère au processus de co-construction du savoir. Dans ce processus, l'interviewé expose sa pensée et l'intervieweur cherche activement à mieux la comprendre. Pour ce faire, ce dernier peut soumettre une tentative d'explication à son interlocuteur qui apportera des corrections au besoin. L'émancipation est un résultat positif de l'entrevue, il

s'agit d'une prise de conscience qui transforme aussi bien l'intervieweur que l'interviewé. Du point de vue de l'intervieweur, l'émancipation correspond à l'avancement des connaissances, et du point de vue de l'interviewé, l'émancipation correspond à une prise de conscience de sa situation, ce qui marque le début d'une réflexion à ce sujet (Savoie-Zajc, 2003).

Tout comme les autres types d'entrevues, l'entrevue semi-dirigée comporte des avantages et des désavantages. La principale force de l'entrevue semi-dirigée est qu'elle permet de donner accès à l'expérience de l'individu de manière riche, détaillée et précise. De plus, son grand degré de liberté permet d'adapter le schéma d'entrevue pendant son déroulement pour tenir compte de la perspective de l'interviewé (Savoie-Zajc, 2003).

Les désavantages de l'entrevue semi-dirigée découlent du fait que l'entrevue se déroule dans un espace-temps déterminé. En ce sens, les représentations et les jugements que porte l'interviewé sur le phénomène étudié sont ceux qui l'habitent au moment de l'entrevue et ils ne correspondent pas nécessairement à ceux qu'il avait lorsque les événements décrits ont eu lieu. Cela a pour conséquence de remettre en question la crédibilité des informations recueillies lors des entretiens (Savoie-Zajc, 2003).

Afin de surmonter les désavantages de l'entrevue semi-dirigée, il faut s'assurer que les informations soient recueillies de manière rigoureuse. Pour ce faire, il faut respecter deux principes : la crédibilité et la transférabilité. Un savoir est considéré comme crédible lorsque les éléments de compréhension sont objectivés. Il s'agit d'un processus de longue haleine qui se met en place tout au long de la recherche grâce à la négociation de sens qui s'établit entre l'intervieweur et l'interviewé. La transférabilité est une autre manière de s'assurer de la rigueur des résultats obtenus. Il s'agit d'évaluer la validité de la connaissance produite en l'utilisant pour expliquer une autre situation sociale. Ainsi, une connaissance nouvellement produite est jugée comme rigoureuse si elle permet de rendre compte d'une autre situation (Savoie-Zajc, 2003).

5.2 Le schéma d'entrevue

Bien que l'entrevue semi-dirigée soit un mode de collecte des données présentant un fort degré de liberté, cela ne signifie pas que l'intervieweur ait une liberté totale. En effet, ce genre d'entrevue nécessite un travail de planification permettant de déterminer les sujets qui seront abordés et d'élaborer le schéma d'entrevue. La fonction du schéma d'entrevue est de structurer celle-ci autour des thèmes et des sous-thèmes centraux à la recherche (Savoie-Zajc, 2003). Dans une démarche inductive, le schéma d'entrevue peut évoluer au cours de la collecte des données permettant ainsi d'approfondir certains thèmes dont l'importance a été sous-estimée au départ ou de retirer certaines questions s'avérant inutiles à la compréhension du phénomène étudié. Puisque le schéma d'entrevue est un outil permettant de dégager une connaissance sociologique, le chercheur doit s'assurer de sa cohérence en renforçant ce qui est central, en contrôlant ce qui est périphérique et en éliminant ce qui est superflu (Kaufmann, 2007).

Le schéma d'entrevue qui a permis de réaliser la collecte des données (Annexe 3) est divisé en quatre sections : la situation socioéconomique, l'expérience de l'aide alimentaire, le processus décisionnel soutenant les choix alimentaires et les formes d'aide qui ne sont pas fournies par les organisations. La première section comporte des questions d'ordre général visant à connaître la situation socioéconomique des participants. Les questions posées étaient : « Quel est votre âge? Quel est votre niveau de scolarité? Avec qui habitez-vous? Dans quel type de logement? Quelle est votre occupation principale? À combien s'élèvent vos revenus? Quelles sont vos principales dépenses? » Bien que le schéma d'entrevue ne comporte pas de questions portant directement sur le parcours qui a conduit l'individu d'une situation de sécurité alimentaire à une situation d'insécurité alimentaire, les réponses à ces questions ont permis d'avoir accès à des éléments biographiques permettant de comprendre le parcours d'appauvrissement des participants. De plus, les questions d'ordre général ont une autre fonction, celle de mettre en confiance le participant, facilitant ainsi le déroulement de la suite de l'entrevue dans laquelle des questions plus personnelles peuvent être posées.

La deuxième section cherche à avoir accès à l'expérience que les participants ont de l'aide alimentaire. Pour ce faire, il était demandé aux participants de s'exprimer au sujet de leurs

motivations à recourir à l'aide alimentaire. Pour accéder à ces informations, les questions étaient : « Depuis quand fréquentez-vous l'organisation? Pour quelles raisons avez-vous commencé à avoir recours à leurs services? À quelle fréquence y allez-vous? Avez-vous recours à d'autres organisations d'aide alimentaire? » Puis, les participants étaient invités à décrire ce qu'ils font quand ils ont recours aux services des organisations. Ils étaient aussi invités à exprimer ce qu'ils aiment et ce qui leur déplaît lorsqu'ils ont recours à ces services. Dans cette section, les relances étaient faites de manière à mettre l'accent sur les interactions des participants avec les autres personnes qui ont recours à l'aide alimentaire et avec le personnel travaillant pour les organisations d'aide alimentaire.

La troisième section s'intéresse aux stratégies d'adaptation qui n'impliquent pas le recours à l'aide alimentaire, en particulier celles qui sont mobilisées lors des achats alimentaires. Les questions visaient à mieux comprendre les logiques d'achats. Elles portaient sur l'achat d'aliments dans les épiceries et sur la préparation des aliments. La préparation des aliments s'est avérée un élément important du processus décisionnel, car les participants n'achètent pas des produits qu'ils sont incapables de cuisiner. Il a donc été nécessaire d'évaluer les habiletés culinaires des interviewés. Le schéma d'entrevue comporte des questions indirectes prenant la forme suivante : « Comment avez-vous appris à cuisiner? Quels sont les plats que vous cuisinez? Que faites-vous lorsqu'il vous manque un ingrédient? » Les questions portant plus directement sur le processus décisionnel avaient la forme suivante : « Où allez-vous faire l'épicerie? À quelle fréquence y allez-vous? Faites-vous une liste? Comment savez-vous ce dont vous aurez besoin? Comment choisissez-vous ce que vous allez manger? » Ces questions ont permis de comprendre comment le participant se représente en tant que consommateur vivant une situation économique contraignante.

La quatrième section du schéma d'entrevue s'intéresse aux autres formes d'aide que celles fournies par les organisations. Les questions portant sur les demandes d'aide peuvent être embarrassantes pour l'interviewé et ainsi l'amener à formuler des réponses qui ne reflètent pas la réalité. Pour éviter cette situation, cette section comporte un ensemble de questions indirectes référant à des situations concrètes dans lesquelles des gens en situation d'insécurité alimentaire reçoivent l'aide de leurs proches. Les questions étaient : « Vous arrive-t-il d'aller manger chez des parents ou des amis? Est-ce que vous recevez des parents

ou des amis pour des repas? Est-ce que vous allez au restaurant? À quelle occasion? Que faites-vous pour arriver lorsque vous vivez des mois plus difficiles sur le plan financier? » Bien entendu, ces questions ne peuvent pas aborder toutes les formes d'aide que les participants peuvent recevoir, mais elles permettent de comprendre comment le réseau social est mobilisé lorsqu'il est nécessaire de demander de l'aide.

À partir des trois dernières sections du schéma d'entrevue, il est possible de rendre compte de la manière dont l'insécurité alimentaire est vécue par les participants et de découvrir les différentes représentations associées à cette situation.

5.3 Le déroulement des entretiens

La collecte des données s'est déroulée entre le mois de février 2016 et le mois de mai 2016. Durant cette période, seize personnes ont été interviewées. Dix entretiens se sont déroulés chez les participants, cinq dans un local prêté par l'une des organisations participantes afin d'accommoder les informateurs et le chercheur, et une dans un café, car la personne interviewée préférait ne pas recevoir l'intervieweur chez elle et l'organisation ne disposait pas de local pour réaliser l'entrevue. Toutes les entretiens débutaient par un rappel des thèmes abordés lors de l'entretien et par la présentation du formulaire de consentement verbal (Annexe 4). Une fois le consentement donné, l'entrevue pouvait officiellement commencer et l'enregistreuse était mise en marche.

La première partie de l'entrevue concernant les données socioéconomiques était généralement assez brève (environ cinq minutes), mais dans certains cas, cette section a été plus longue en raison de la profondeur de l'information communiquée. En effet, certains participants ont profité de cette opportunité pour expliquer leur parcours d'appauvrissement. Bien que ces éléments de réponses n'étaient pas directement liés aux questions posées, ils ont permis de mieux comprendre la situation des participants. Généralement, les relances utilisées dans cette partie de l'entrevue étaient peu nombreuses et elles avaient comme objectif davantage de gagner la confiance du participant, lorsque celui-ci semblait inconfortable dans le rôle d'interviewé, que d'approfondir l'information communiquée.

La deuxième partie concernant l'expérience de l'aide alimentaire durait en général entre trente minutes et une heure, dépendant de la volubilité de la personne et du nombre d'organisations d'aide alimentaire fréquentées. Certains participants se sont montrés très enthousiastes à exprimer la manière dont ils composent avec l'aide alimentaire provenant de différentes organisations et étaient heureux d'en expliquer le fonctionnement et d'exprimer leur appréciation de ces services. Ces explications ont permis de dégager les actions et les interactions qui se déroulent dans les organisations d'aide alimentaire et ainsi de comprendre comment la relation d'aide y est vécue.

La troisième partie de l'entrevue concernant le processus décisionnel soutenant les choix alimentaires nécessitait entre dix et vingt minutes. Dans cette section, il était difficile, et même pratiquement impossible, de respecter l'ordre des questions prévu dans le schéma d'entrevue. Pour bien comprendre les stratégies d'adaptation liées aux logiques d'achats, il ne fallait pas traiter l'achat des aliments et leur préparation comme des éléments séparés. Cela s'est reflété dans le déroulement de l'entrevue par un va-et-vient constant entre l'épicerie, les organisations d'aide alimentaire et la cuisine.

La quatrième partie de l'entrevue concernant l'aide provenant d'autres sources que les organisations d'aide alimentaire était généralement assez courte et durait environ une dizaine de minutes. Les participants les plus volubiles décrivaient généralement un réseau social impliquant plusieurs membres les ayant déjà aidés lors de périodes plus difficiles financièrement ou encore sur une base régulière. Les participants les moins volubiles affirmaient ne pas disposer d'un tel réseau et devoir se débrouiller seuls.

Les entrevues se terminaient en remerciant le participant pour son temps et pour avoir accepté de participer, et au même moment, l'enregistreuse était éteinte. Lorsqu'un participant se souvenait d'un élément de réponse qu'il avait oublié de mentionner, il était noté dans un cahier destiné à la prise de notes lors des entrevues.

6. L'analyse des données

Les jours suivants la réalisation des entrevues ont été consacrés à la retranscription intégrale des entrevues. À partir de ces transcriptions, il a été possible de dégager les

concepts-clés structurant les stratégies d'adaptation : le manque de nourriture, la pauvreté de pouvoir (powerlessness), l'obligation et le droit, ce qui a permis au chercheur de catégoriser les stratégies d'adaptation à l'aide de notions subjectives. En effet, les locuteurs ne sont pas toujours conscients des motivations inhérentes à leurs actions et de la manière dont ils se les représentent. Certains éléments de discours peuvent laisser place à l'interprétation. Pour pallier ces difficultés, chacune des stratégies a été analysée comme une composante d'un discours rationnel dans lequel le locuteur décrit la logique soutenant ses actions. À l'aide de cette logique, il a été possible de codifier adéquatement les passages dans lesquels les motivations et les représentations des agents ne sont pas exprimées explicitement.

Dans un premier temps, les stratégies d'adaptation ont été codifiées à l'aide des concepts de manque de nourriture et de pauvreté de pouvoir (powerlessness). Ces deux concepts ont été mis en opposition, car ils réfèrent à deux éléments auxquels les agents veulent faire face lorsqu'ils ont recours aux stratégies d'adaptation. Afin de déterminer si une stratégie vise à faire face au manque de nourriture plutôt qu'à la pauvreté de pouvoir (powerlessness), l'élément qui semblait le plus important pour le participant a été retenu pour la codification. En considérant le désir de faire face au manque de nourriture et à la pauvreté de pouvoir (powerlessness) séparément, ces éléments ont pu être traités comme un couple d'opposition structurant un premier axe d'analyse. Il s'agit d'un axe théorique inspiré des recherches sur la manière dont l'insécurité alimentaire est vécue. Bien qu'il s'agisse d'un axe théorique, il permet de mieux comprendre les objectifs poursuivis par les participants lorsqu'ils ont recours aux stratégies d'adaptation en exposant leurs motivations.

Une fois les concepts de manque de nourriture et de pauvreté de pouvoir (powerlessness) dégagés, il a été possible de raffiner l'analyse en subdivisant les stratégies d'adaptation en deux autres catégories se distinguant par leur prétention normative, puisqu'un même comportement peut être considéré comme acceptable par un participant et inacceptable par un autre. Afin de rendre compte de ces différences, les stratégies ont été codifiées à l'aide du couple « droit » et « obligation » inspiré de la conception simmelienne de la pauvreté, laquelle considère qu'une personne est pauvre si elle se trouve dans une situation où elle bénéficie d'une assistance monétaire ou du moins qu'elle devrait en bénéficier. Pour

Simmel ([1908] 1998), l'assistance est à la fois un droit et une obligation. Le droit découle de la représentation subjective des pauvres qui considèrent que quelque chose leur est dû en raison des conditions économiques dans lesquelles ils vivent. L'obligation est décrite comme le corollaire du droit et à ce titre, comme le devoir de la société de venir en aide aux pauvres. Toutefois, le droit et l'obligation n'ont pas d'assises juridiques. La relation entre le droit et l'obligation est plutôt décrite comme une relation téléologique dans laquelle l'intérêt du donateur prime sur celui du donataire (Simmel, [1908] 1998). Dans le cadre de l'analyse des données, l'opposition entre droit et obligation a été légèrement modifiée pour refléter la subjectivité des participants. Ainsi, la conception du droit demeure inchangée, mais celle de l'obligation réfère plutôt à ce que les participants considèrent être leur devoir envers la société ou envers eux-mêmes. Les concepts d'obligation et de droit représentent un couple d'opposition représentant le second axe d'analyse. Cet axe permet de rendre compte des représentations des participants.

Afin de comprendre les différentes logiques d'action qui peuvent orienter les stratégies d'adaptation, l'axe des motivations et l'axe des représentations ont été croisés afin de construire quatre idéaltypes. Un idéaltype est une construction théorique qui accentue certains éléments de la réalité. Cette construction repose sur une structure logique permettant de décrire l'ensemble des cas qu'il est possible de rencontrer. Ainsi, les idéaltypes permettent de simplifier des phénomènes sociaux complexes, c'est-à-dire des phénomènes qui comportent plusieurs dimensions afin d'en améliorer la compréhension. Dans le cadre de ce mémoire, la construction idéaltypique s'est faite en croisant l'axe des motivations à recourir aux stratégies d'adaptation avec celui des représentations, comme l'illustre la figure 1. De cette manière, il est possible de rendre compte des différentes logiques d'action sous-jacentes aux stratégies d'adaptation et de les classer en quatre idéaltypes : la responsabilité comme contrat, le droit d'être pauvre, l'obligation d'être comme tout le monde et la récompense de la responsabilité. Il est à noter que les quatre idéaltypes permettent de catégoriser les stratégies d'adaptation et non les participants.

Figure 1. Construction idéaltypique

